

### LA VIE DE BUREAU

#### **Orthographe : montrez-moi votre certificat !**

Les défenseurs de la langue française ont maintenant un allié. Une start-up lyonnaise a mis au point un test d'évaluation du niveau de connaissance de la langue française, qu'elle ambitionne de transformer en véritable label. Une sorte de certificat de bon élève que les candidats à la recherche d'un emploi arboreraient sur un CV, comme les étudiants affichent leur score au TOEFL pour l'anglais. Trente centres d'examen au test Voltaire ont déjà été créés en France. Niveau moyen des 300 premiers à s'y être essayés ? 430 sur 1 000. Les plus de 40 ans ont



obtenu en moyenne 480 points. Les moins de 25 ans, 390...

Du côté des recruteurs, l'initiative intéresse. Une orthographe correcte est garante de l'image d'une société vis-à-vis des fournisseurs et des clients. Côté candidats, trop de fautes est discriminant. Il n'empêche, les entreprises n'en sont pas encore à inscrire l'orthographe dans leurs plans de formation.

« *Ce n'est pas à l'entreprise de remplacer un système éducatif en perte de vitesse* », tempête une DRH ■ D. A.